

## Tarifs

Les tarifs varient en fonction du lieu de résidence et des destinations demandées.

Un grille des tarifs peut vous être envoyée.

Une facture vous sera adressée chaque mois et le paiement se fait par chèque.

## Vos interlocuteurs

Le service assuré par les bénévoles fonctionne tous les jours du lundi au vendredi (Sauf jours fériés) de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00  
Sous réservation préalable



### Pour vous inscrire et/ou réserver un transport

Pôle domicile

Lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 00  
et de 13 h 30 à 17 h 00

 **04 79 24 57 32**

[transport-accompagne@cias-sierss.fr](mailto:transport-accompagne@cias-sierss.fr)



### TRANSPORT ACCOMPAGNE



159 rue de la Chaudanne  
73600 MOUTIERS

Contactez nous au:

 **04 79 24 57 32**

[transport-accompagne@cias-sierss.fr](mailto:transport-accompagne@cias-sierss.fr)

Nous ferons de notre mieux, pour vous satisfaire en fonction de la disponibilité.

Créé en 2010, le service du transport accompagné est depuis 2014 une association de loi 1901 à but non lucratif.

Il est composé de bénévoles et d'une coordinatrice du CIAS.

Le véhicule est adapté aux transports de personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant) et pour faciliter les déplacements, deux bénévoles sont toujours présents à bord (un conducteur et un accompagnateur).

Le service bien vieillir gère les appels téléphoniques, les plannings, la mise en relation des bénéficiaires avec les bénévoles et la facturation.



Créé en 2010, le transport accompagné est assuré par des bénévoles et fonctionne tous les jours du lundi au vendredi de **8 h 30 à 12 h 00** et de **13 h 30 à 17 h 00**. Depuis janvier 2018 un tout nouveau véhicule est au service des bénéficiaires. Ce véhicule adapté aux transports de personnes à mobilité réduite a été financé en partie par le soutien de l'Europe grâce au programme Leader, [https://ec.europa.eu/commission/index\\_fr](https://ec.europa.eu/commission/index_fr).

## Objectifs du service

Favoriser l'échange afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

Permettre aux personnes isolées de se déplacer pour les nécessités de la vie courante en privilégiant :

- les rendez-vous médicaux,
- les courses,
- les démarches administratives...,
- le lien social (sorties,...).

Développer un service de transport accompagné basé sur le bénévolat.

## Inscription

Une fiche de renseignements sera remplie par téléphone ou sur place.

La coordinatrice et un bénévole se rendent au domicile et des documents vous seront remis :

- un livret d'accueil,
- un règlement de fonctionnement du service,
- un contrat de prise en charge.

Vous prendrez connaissance de ces documents.

Après instruction du dossier un contrat vous sera envoyé.

## Conditions

- Etre âgé(e) au minimum de 60 ans
- Et/ou être reconnu(e) en situation de handicap ou en perte d'autonomie momentanée.
- Etre domicilié(e) sur le territoire du CIAS de l'ex canton de Moûtiers :

Grand-Aigueblanche  
Hautecour  
La Léchère  
Les Avanchers-Valmorel  
Les Belleville  
Moûtiers  
Notre-Dame du Pré  
Saint-Marcel  
Salins-Fontaine

